

# DÉCLARATION DE PIÉGEAGE

Conformément à l'arrêté ministériel du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L.427-8 du code de l'environnement.

Monsieur, madame .....

détenteur du droit de destruction agissant en qualité de :  
propriétaire  , possesseur  , fermier

délégué du détenteur du droit de destruction

piégeur chargé des opérations

demeurant .....

code postal ..... commune .....

Déclare procéder à des opérations de piégeage sur la commune de :

..... lieudit :.....

Les pièges seront posés par :

Monsieur, madame .....

demeurant .....

code postal ..... commune .....

ayant le numéro d'agrément : .....

Monsieur, madame .....

demeurant .....

code postal ..... commune .....

ayant le numéro d'agrément : .....

Monsieur, madame .....

demeurant .....

code postal ..... commune .....

ayant le numéro d'agrément : .....

Le .....

Visa du maire

Signature du déclarant